



Communiqué de presse  
Paris, le mercredi 17 octobre 2018

**L'État et la Région Île-de-France lancent un appel à projets,  
« Structuration des filières agricoles et forestières franciliennes »  
pour soutenir la création et la structuration de filières agricoles, matériaux et  
produits biosourcés ainsi que la filière forêt-bois en Île-de-France**

Avec « *Structuration des filières agricoles et forestières franciliennes* », l'Etat et la Région Île-de-France lancent un appel à projets, opéré par Bpifrance, afin de soutenir la structuration des filières agricoles alimentaires, matériaux et produits biosourcés ainsi que forêt-bois en Île-de-France.

« *Structuration des filières agricoles et forestières franciliennes* » s'inscrit à la fois dans le cadre du troisième volet du Programme d'investissements d'avenir (PIA) porté par l'Etat, dans le Pacte Agricole de la région Île-de-France, voté le 31 mai dernier ainsi que dans la Stratégie régionale pour la forêt et le bois, votée en novembre 2017.

Il vise à développer l'organisation, la structuration et la compétitivité des filières agricoles et forestières franciliennes afin de dynamiser le tissu économique local, diversifier les débouchés des agriculteurs franciliens et répondre aux attentes des franciliens pour une alimentation locale et biologique. Il vise également à soutenir l'essor des filières de matériaux et produits biosourcés afin de créer des emplois en Île-de-France, générer de la valeur ajoutée et réduire les émissions de gaz à effet de serre pour lutter contre le réchauffement climatique.

Les projets devront démontrer un apport concret et déterminant à la structuration de filières franciliennes et représenter un coût minimum de 1 million d'euros. Chaque projet soutenu pourra bénéficier d'un soutien public jusqu'à 50 % des coûts du projet dans la limite de 2 millions d'euros, versé à parts égales sous forme de subventions et d'avances récupérables. Les projets les plus ambitieux et structurants seront prioritairement retenus.

Les projets attendus, qu'il s'agisse d'unités de production ou de transformation, d'outils collaboratifs ou bien de plateformes technologiques, doivent contribuer à l'animation et à la structuration des filières agricoles dans les territoires franciliens (blé-farine-pain, produits laitiers, colza, orge de brasserie, sucre, élevage, productions non végétales de diversification...), des filières de matériaux et produits biosourcés et de la filière forêt-bois francilienne.

### **Un appel à projets novateur et impactant au service de l'innovation**

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'investissements d'avenir (PIA), piloté par le Secrétariat général pour l'investissement, a été mis en place par l'État pour soutenir les projets contribuant à l'augmentation de la croissance potentielle de la France. Le troisième volet du PIA, le PIA3, s'inscrit dans le cadre du Grand Plan d'Investissement (GPI) présenté par le Premier ministre le 25 septembre 2017 et dispose d'une enveloppe régionale, permettant le développement d'appels à projets conjoints entre l'État et le Conseil régional.

Une part de cette enveloppe régionale est dédiée à la structuration des filières franciliennes. A ce titre, un premier appel à projet « SESAME Filières PIA », lancé le 4 avril dernier, s'est concentré sur les projets visant à développer le potentiel **scientifique et technologique** des filières économiques franciliennes.

Avec l'appel à projet « *Structuration des filières agricoles et forestières franciliennes* », l'État et la Région Île-de-France ont fait le choix d'une nouvelle initiative en faveur des filières, dédiée cette fois-ci aux filières agricoles forestières et fondée sur une démarche :

- **Novatrice** : l'Île-de-France est la seule région française à lancer un appel à projet consacré à l'agriculture et à la filière forêt-bois dans le cadre de l'enveloppe régionale du PIA3 dédié aux filières.
- **Fédératrice** : les projets retenus impliqueront l'ensemble de l'écosystème des filières ciblées : fédérations professionnelles, associations, laboratoires, centres techniques, entreprises ... et auront de ce fait un effet structurant, fédérateur et intégrateur ;
- **Volontariste** : en soutenant l'implantation, l'amélioration et la modernisation d'unités industrielles de transformation, l'Île-de-France fait le choix de porter le renouveau industriel du territoire autour de l'agriculture, de la forêt et plus largement de la bioéconomie.

### **Un site en ligne pour déposer son dossier**

Les entreprises candidates déposeront leur dossier en ligne à l'adresse suivante :

<http://leaderpia.iledefrance.fr/>

Ce premier appel à projets est ouvert du 16 octobre 2018 au 30 août 2019, tout en prévoyant des dates de relèves intermédiaires. La sélection des meilleurs projets sera effectuée par les services de la Direccte, de la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France et de la Région Île-de-France, sur la base des instructions de dossiers qui seront réalisées par l'opérateur Bpifrance.

## **L'Île-de-France, une grande région agricole et forestière**

L'Île-de-France joue un rôle moteur pour l'agriculture française, tant par son poids économique que par son rayonnement. Avec 5 000 exploitations et 567 000 hectares de surface agricole utile, l'agriculture de la Région capitale couvre 47% de son espace, l'Île-de-France avec ses 12 millions de consommateurs est une grande région agricole qui sait tirer profit de son statut de région capitale pour offrir de nouveaux débouchés à ses agriculteurs. Par ailleurs, la forêt couvre près d'un quart de l'Île-de-France, soit presque autant que sa partie urbanisée. Le gisement de bois, aujourd'hui largement sous-exploité (seulement 20% de l'accroissement biologique annuel étant commercialisé), constitue une opportunité de développement économique pour les entreprises de la filière, alors que l'Île-de-France représente un formidable potentiel de marché.

### **Contacts presse**

**Préfecture de la région d'Île-de-France, Préfecture de Paris**

Tél : 01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75\\_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)

**Région Île-de-France:**

Amélie Ghersinick – [amelie.ghersinick@iledefrance.fr](mailto:amelie.ghersinick@iledefrance.fr) – Tél : 01 53 85 73 11

**Bpifrance**

Laure Schlagdenhauffen - [laure.schlagdenhauffen@ext.bpifrance.fr](mailto:laure.schlagdenhauffen@ext.bpifrance.fr) – Tél : 01 41 79 85 38